HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Entérocoque résistant à la vancomycine

Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
VRE/ERG/ERV

Informations relatives à
CMS et soignants indépendants

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Enterococcus faecium* ou *faecalis* résistant à la vancomycine *vanA* ou *vanB*

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- Par contact direct entre patients
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage (très variable: quelques semaines à plusieurs mois). Peut être prolongée chez un patient immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Suivi microbiologique

Contrôle de la colonisation (portage):

Si portage du VRE remonte à plus de 6 mois(= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage, en accord avec l'unité cantonale HPCI

- frottis rectal (avec matière fécale visible), culture d'urine si sonde et autre site colonisé
- si résultat du 1er frottis négatif, faire un 2ème frottis à J 7
- si résultat du 2ème frottis négatif, faire un 3ème prélèvement par une culture de selle à J 14

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques.

Lors des soins à domicile ou de soins ambulatoires chez un patient présentant des diarrhées: port d'une blouse de protection pour les soins avec un **contact direct au patient**

Masque de soins

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en sytématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

Utiliser le détergent/désinfectant usuel

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- A domicile, en présence de diarrhées: désinfection quotidienne des sanitaires avec de l'eau de javel 0.5% (du commerce)
- Lors de la levée des mesures ou au départ du patient:

- Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
- Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
- Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

Déclaration des nouveaux cas à l'Unité cantonale HPCI

Déclaration au médecin cantonal

- Oui, si ≥ 3 cas VRE ayant un lien épidémiologique détectés dans le même service/établissement : utiliser le formulaire : **flambée d'entérocoques résistants à la vancomycine** - Site OFSP
 - A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal

Autre information

VD

Dépliant d'information pour les patients porteurs de microorganismes multirésistants